

DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

## COMMUNE de LES ACHARDS

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 24  
Nombre de conseillers représentés : 5  
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 29

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le douze novembre deux mille vingt quatre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Sarah MICHON, Stéphanie CHIFFOLEAU, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

**Absents donnant pouvoir** : Didier RETAILLEAU a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU, Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Charles-Bernard DRUGEON a donné pouvoir à Sophie CHATELIER.

**Absents excusés** : Patricia BLANCHARD, Sarah RENAUD, Sébastien HULIN..

**Absents** : Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

#### **D18112024\_05 : Ilot Charrudeau - Demande de subvention Etat au titre du Fonds vert « Recyclage du foncier »**

La commune des Achards travaille en partenariat avec l'Etablissement Public du Foncier depuis le 26 juin 2019 pour la réalisation d'un projet de renouvellement urbain de l'îlot Charrudeau situé au cœur de bourg du quartier de la Chapelle aux Achards.

Les objectifs sont de limiter l'étalement urbain tout en favorisant la revitalisation de ce cœur de bourg. Aujourd'hui sur un périmètre de 5 370m<sup>2</sup>, la commune maîtrise la quasi-totalité du foncier puisque seules deux propriétés, représentant 920m<sup>2</sup>, restent en cours de négociation.

Une étude de faisabilité a été finalisée le 30 novembre 2023. Elle prévoit un îlot urbain de 18 logements dont 4 existants et 14 créés soit une densité de 33,5 logements par hectare (contre 25 logements par hectare prévus par le PLUiH, soit une densité de 34% supérieure à la réglementation en vigueur).

De plus, 20% de ces habitations seront des logements à caractère social.

Deux cellules commerciales, sur une surface de 275m<sup>2</sup>, sont également prévues en rez-de-chaussée des habitations.

En cœur d'îlot, se trouvera une petite placette afin de favoriser le lien social.

Enfin, seront intégrés du stationnement privatif et public.

Dans le cadre de l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation de ce projet structurant, le déficit s'élève à 881 877.50€.

Afin de permettre la réalisation de ce projet malgré ce déficit, un soutien du Département au titre du programme « Logement et Aménagement des communes » de 100 000 a été demandé.

Aujourd'hui, la commune souhaite solliciter l'Etat au titre du Fonds vert « Recyclage du foncier » selon le plan de financement suivant :

Subvention Département	11 %	100 000.00 €
Subvention Etat- Fonds vert	69 %	605 502.00 €
Commune des Achards	20 %	176 375.50 €
<b>Déficit d'opération</b>		<b>881 887.50 €</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- valide le plan de de financement ci-dessus exposé et
- autorise Monsieur le Maire à solliciter la participation financière auprès de l'Etat au titre du Fonds vert « Recyclage du foncier », selon le plan de financement ci-dessus exposé, et à signer tout document afférent à ce dossier.

La secrétaire de Séance,  
Lynda PRUVOST,



Le Maire,  
Michel VALLA



Fait et délibéré à Les Achards,  
Les jour, mois et an susdits,  
Publié sur le site internet le 25/11/2025  
Au registre